

Paroisse Notre-Dame de Bonne Nouvelle

COMPTE D'EXPLOITATION Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Energie : eau, gaz, électricité	43 655	Quêtes ordinaires	56 389
Frais personnel (organistes, sacristain)	12 607	Quêtes pour chauffage	1 673
Cierges	8 425	Quêtes obsèques, mariages, baptêmes	12 081
Culte : hosties, fleurs, messes	8 508	Quêtes impérees	13 623
Fourniture bureau, timbres, internet, tél. ...	6 349	Dons divers	7 527
Documentation et abonnements	3 596	Casuel enterrements et mariages	9 236
Entretien, maintenance, petit matériel	29 790	Cierges et troncs	25 005
Impôts et taxes	11 430	Revenus des immeubles	30 374
Assurances	2 445	Manifestations (concerts, brocante ...)	90
Honoraires conseils divers	2 556	Produits financiers	22 506
Communication	773	Rétrocessions diverses	2 500
Formation, colloques, sessions	405		
Déplacements	245		
Cotisations diocésaines	30 536		
Charges exceptionnelles	402		
Solidarité	8 200		
Provision pour amortissements et travaux	11 082		
<u>TOTAL</u>	<u>181 004</u>	<u>TOTAL</u>	<u>181 004</u>

Commentaires

Cet exercice marque un retour à la normale après les mois de crise sanitaire qui ont perturbé le bon fonctionnement de nos paroisses. Ceci permet de constater que la générosité des fidèles ne se dément pas puisque le total du produit des toutes les quêtes confondues a augmenté de 34 % par rapport à l'an dernier. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Les troncs et cierges n'ont pas marqué la même hausse en raison des plages d'ouverture moins importantes de la Cathédrale limitant le nombre de visiteurs.

Parallèlement, les dépenses d'énergie, qui représentent toujours le poste principal de nos dépenses, a augmenté mais dans de moindres proportions. Ce qui nous a permis d'entreprendre quelques travaux sur nos bâtiments, en particulier le réaménagement du jardin du presbytère et des améliorations dans les immeubles loués.

Nous avons pu également, sous des formes diverses, soutenir des actions de solidarité tant dans notre diocèse qu'à l'extérieur pour un total d'environ 80 000 €.

Pour l'avenir, nous prévoyons, bien entendu, un alourdissement conséquent de nos dépenses de gaz et d'électricité mais peut-être partiellement compensé par l'arrêt forcé du chauffage de la Cathédrale en raison d'un problème technique sur l'installation. Sinon, les premiers mois de l'exercice en cours nous permettent de prévoir qu'il n'y aura pas de modification majeure dans les autres postes budgétaires.

Il convient enfin de souligner une baisse significative de la contribution des paroissiens de Notre Dame de Bonne Nouvelle au Denier de l'Eglise pour l'année écoulée, d'où l'importance pour chacun de nous de chercher à fidéliser de nouveaux donateurs autour de nous.

Le Conseil Economique Paroissial : Père Guy Lescanne, André Bauche, Michel Cochinaire, Raymond Doucet, Arnaud Génin, Evelyne Larret, Gabriel Villeroy de Galhau.